

**45<sup>e</sup> réunion publique du  
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est  
Le mardi 11 mars 2025 – 19 h 00  
Polyvalente Louis-Mailloux – 30, rue Cormier à Caraquet (N.-B.) E1W 1A5**

---

**PROCÈS-VERBAL**

**1. Ouverture de la séance**

La présidente souhaite la bienvenue aux membres du Conseil présents et à l'ensemble du public. Elle invite les conseillers, conseillères et membres du personnel à se présenter.

**1.1 Minute de silence**

Sans objet

**2. Vérification du quorum et des absences**

**PRÉSENCES :**

Conseillères et conseillers : Ghislaine Foulem (présidente); Richard Gallant (vice-président); Marie-France Maltais; Nathalie Mallais Comeau; Pierre Morais; Michèle Hébert; Danny Comeau; Gérard Robichaud; Alexandre Veilleux (élève conseiller).

Directeur général : Marc Pelletier  
Directeur des services administratifs et financiers : Marc Thériault  
Responsable des communications et des relations stratégiques : Brigitte Couturier  
Directrice administrative des ressources humaines, de l'amélioration continue et de la technologie : Carole Raymond  
Directrice des ressources humaines : Farrah LeBlanc  
Responsable du recrutement et de la rétention : Sandrine Saugrain

Absences : Aucune

**3. Adoption de l'ordre du jour**

**MOTION 282, RÉOLUTION 45-3**

**Le conseiller Robichaud propose  
Appuyé par la conseillère Maltais**

**QUE soit accepté, tel que présenté, l'ordre du jour de la réunion publique du 11 mars 2025.**

**Adoptée**

**4. Déclaration de tout conflit d'intérêts en lien avec les points présentés à l'ordre du jour**

Aucun conflit d'intérêts n'est rapporté.

**5. Liens avec la communauté**

**5.1 Forum de discussion – CPAÉ**

La présidente du Conseil invite la présidente du CPAÉ et le directeur de la polyvalente Louis-Mailloux à faire leur présentation au Conseil.

Le directeur de l'école, Francis Mazerolle, exprime sa joie de recevoir le Conseil dans la bibliothèque. Il était fier d'accueillir sa collègue et voisine, Chantal Boucher, directrice de l'école Marguerite-Bourgeoys, ainsi que les personnes honorées de cette école.

Le directeur de l'école présente le projet *Vend'avenir* de la polyvalente, qui vise à aider les jeunes à prendre conscience de toutes les possibilités qui s'offrent à eux. Il explique, qu'à la demande des élèves il y a quelques années, une période Flex chaque jeudi a été mise en place. Ce programme offrait aux élèves une période de 80 minutes, durant laquelle ils pouvaient s'adonner à diverses activités à l'extérieur du cadre scolaire traditionnel : engagements communautaires, sports, ateliers variés, etc.

L'année dernière, un calendrier réimaginé a été introduit, avec un horaire modifié tous les vendredis sur deux. Divers projets ont été réalisés dans ce cadre, notamment des certifications en conduite de chariots élévateurs pour des élèves et un enseignant, la confection de chandelles, des cours de cuisine professionnelle et des ateliers de baladodiffusion. Les élèves ont également eu l'occasion d'explorer des partenariats avec leurs futurs camarades de l'école Marguerite-Bourgeoys et de participer à des activités au Centre plein air de Caraquet. En collaboration avec la CSR et Transport Péninsule, ils ont visité le laboratoire de physique de Shippagan. D'autres activités ont aussi été organisées avec des acteurs communautaires, notamment un apiculteur d'Anse-Bleue.

Bien que la transition vers ce nouveau modèle ait demandé plus de travail que prévu, l'équipe croit en son potentiel, même si l'adhésion générale n'est pas encore unanime. En novembre, 44 % des personnes apprenantes sondées comprenaient l'initiative de la polyvalente. Parmi les aspects positifs relevés, la bonne humeur de certains participants a été mentionnée, bien que tous les élèves ne soient pas présents ces jours-là. Le sport, ainsi que les activités permettant un équilibre entre apprentissage et développement de compétences, figurent parmi les éléments les plus appréciés.

Les prochaines étapes consisteront à maintenir le calendrier scolaire tout en ouvrant la discussion pour un meilleur équilibre des vendredis entre les deux semestres. L'objectif est aussi de renforcer les partenariats avec la communauté pour enrichir davantage l'expérience des élèves.

Le directeur de l'école sollicite l'avis de Susie Haché, la présidente du CPAÉ sur la perception des parents concernant les finalités du CED. Elle indique qu'il est difficile de parler au nom de tous, mais qu'elle s'interroge sur l'impact global de ces initiatives. Si elle perçoit un apport très positif à titre personnel, mais elle constate que la plupart des parents n'ont pas la compréhension des finalités ni des projets mis en place. Elle a souligné l'importance de renforcer la communication et la sensibilisation à ce sujet.

Le Conseil remercie le directeur de l'école ainsi que la présidente du CPAÉ pour leur présentation et leur franchise dans les échanges.

## **5.2 Présentation – Honneur au mérite du CÉD**

La présidente introduit le programme honneur au mérite qui reconnaît publiquement des élèves, des membres du personnel, des parents ou des membres de la communauté qui se sont démarqués au sein de leur école, leur milieu de travail ou encore dans le cadre de leur implication personnelle soit auprès des personnes apprenantes ou de leur communauté.

### **Ce soir, le Conseil rend hommage à cinq personnes de l'école Marguerite Bourgeoys, suite à l'annulation de la réunion publique du 8 octobre dernier :**

- **Mme Line Vienneau**, adjointe administrative dévouée, est véritablement le cœur et l'âme de la belle école Marguerite Bourgeoys. Jour après jour, Mme Line gère avec une efficacité incroyable une multitude de tâches, tout en répondant à la cloche du téléphone, de la porte, ou de l'interphone sans une seconde de délai. Peu importe la nature de la demande, Mme Line est toujours prête à réagir avec rapidité et précision. Elle est connue comme « le cerveau » de l'école, tant son sens de l'organisation et sa connaissance des moindres détails sont impressionnants. Mme Line connaît non seulement les adresses des élèves, leurs numéros de téléphone et leurs arrêts d'autobus, mais elle s'assure aussi, chaque jour, que la sécurité de chaque élève soit une priorité absolue. Malgré le flot incessant de demandes, elle prend toujours le temps de répondre avec professionnalisme et bienveillance, assurant une gestion fluide et efficace de l'école. En plus de cela, elle excelle dans ses nombreuses responsabilités administratives : que ce soit la comptabilité, la gestion des présences ou la maîtrise des divers logiciels informatiques nécessaires à la bonne marche de l'établissement, elle gère tout cela avec une rigueur remarquable. Mme Line incarne la fiabilité et le dévouement. Grâce à elle, l'école fonctionne comme une machine bien huilée. Elle est non seulement un pilier administratif, mais aussi un soutien essentiel pour le personnel, les élèves et les parents. En bref, Mme Line Vienneau dépasse largement les attentes liées à son poste, jouant un rôle clé dans le succès quotidien de l'École Marguerite-Bourgeoys. Le Conseil demande à la directrice de remercier Mme Line pour son dévouement !
- **Monsieur Donald Pinet** le merveilleux concierge de l'école Marguerite Bourgeoys, n'est pas seulement un employé dévoué, il est une figure centrale de notre communauté scolaire. Jour après jour, il veille à la propreté et à la sécurité de l'école, mais son rôle va bien au-delà de ces tâches. Donald ne compte jamais ses heures.

Qu'il s'agisse de rester tard après une activité ou d'arriver tôt pour préparer les lieux avant la journée, il est toujours disponible. Il est prêt à intervenir pour toute situation imprévue, toujours avec un sourire sincère qui illumine l'école et fait du bien à tous ceux qui le croisent. Son attitude positive et son sens de l'humour contribuent à créer une ambiance chaleureuse, même lors des moments les plus exigeants. Peu importe la situation, M. Donald est là, avec sa bonne humeur contagieuse. Mais ce qui distingue vraiment M. Donald, c'est sa générosité et son envie d'aider. Que ce soit pour prêter main-forte à un collègue, répondre à un besoin de dernière minute ou soutenir une activité scolaire, il le fait toujours avec enthousiasme et efficacité. Son sens aigu des responsabilités et son souci du détail assurent le bon fonctionnement de l'école, ce qui permet aux élèves et aux enseignants de se concentrer sur l'essentiel : l'apprentissage. En somme, M. Donald Pinet est bien plus qu'un concierge. Il est un pilier de notre école, une personne sur qui nous savons pouvoir compter chaque jour. Ses efforts inlassables et son attitude positive font de lui un membre irremplaçable de notre communauté scolaire. Le Conseil demande à la directrice de remercier monsieur Pinet.

- **Madame Nadine Chiasson** dépasse largement les attentes de son poste d'enseignante en littératie à l'école Marguerite-Bourgeoys, tout en occupant également le poste de responsabilité PAR (personne-ressource). Grâce à ses connaissances théoriques approfondies, à sa conscience professionnelle exemplaire, et à sa motivation personnelle contagieuse, elle influence positivement l'ensemble du personnel de l'école. L'une de ses contributions majeures repose sur la réussite continue de son projet en littératie, qui comprend des concours enrichissants tant pour les élèves que pour le personnel depuis plusieurs années. Pour madame Chiasson, la littératie est bien plus qu'une compétence académique; c'est une passion essentielle au développement des apprenants. Son approche novatrice et proactive a mené à la création d'un programme de lecture guidée, avec des cahiers de données individualisés pour chaque enseignant. Elle assure un suivi rigoureux de ces données, ce qui permet d'améliorer significativement les résultats en lecture des élèves. Ce programme, sous la direction de Madame Chiasson, a non seulement amélioré considérablement le taux de réussite en lecture chez les apprenants, mais il a également sensibilisé les enseignants à l'importance de la lecture guidée comme priorité pédagogique. Le Conseil la remercie pour son investissement !
- **Mme Jeannie Lavallée**, agente de développement communautaire, se distingue par ses réalisations exceptionnelles qui ont un impact profond dans notre école, notre communauté et notre district. Organisatrice hors pair, elle sait mettre en place des projets innovants qui répondent aux besoins et aux aspirations de chacun. Sa créativité débordante, combinée à une douceur naturelle et à une grande écoute, font d'elle une ressource précieuse. Toujours disponible, elle cultive des liens solides avec les élèves, les enseignants et les parents, favorisant ainsi une atmosphère de respect et de collaboration. Dotée d'un esprit artistique remarquable, Jeannie partage son amour pour la lecture et l'écriture de manière inspirante, incitant jeunes et moins jeunes à explorer leur propre créativité. En tant qu'écrivaine elle-même, elle insuffle un souffle littéraire dans ses projets, encourageant l'expression personnelle et le développement culturel. Engagée et dévouée, Jeannie veille au respect des

finalités et des objectifs de l'école dans chacune de ses initiatives. Elle fait preuve d'une passion authentique pour son travail, contribuant sans relâche à l'épanouissement de notre communauté scolaire et au rayonnement du district. Le côté artistique de Jeannie Lavallée est un véritable atout qui enrichit toutes ses initiatives. Que ce soit à travers ses ateliers créatifs, ses projets culturels ou son approche pédagogique, elle parvient à intégrer l'art sous toutes ses formes dans la vie de l'école et de la communauté. Sa sensibilité artistique se manifeste dans des projets où la musique, la peinture, le théâtre ou encore l'écriture occupent une place de choix, favorisant ainsi l'épanouissement des talents de chacun. Son regard artistique fait d'elle une véritable ambassadrice de la culture et de l'imaginaire, en insufflant une touche de beauté et de profondeur dans tout ce qu'elle entreprend. Grâce à son approche inspirante et passionnée, elle aide à transformer l'école en un véritable laboratoire d'expression artistique et culturelle.

- **Monsieur Denis-André Ward** est le directeur adjoint de l'école Marguerite-Bourgeoys. Il représente l'engagement et le dévouement au quotidien. En tant que directeur adjoint, M. Ward joue un rôle essentiel dans la gestion de l'école. Il s'assure du bon fonctionnement des opérations quotidiennes en supervisant la discipline des élèves, la coordination des services et la sécurité au sein de l'établissement. Il est responsable de la gestion des autobus et du bâtiment, veillant à ce que les installations soient sécuritaires et en bon état de fonctionnement. En plus de ces responsabilités administratives, M. Ward est un leader naturel qui veille à l'harmonie entre les différents membres du personnel. Il joue un rôle central dans l'accompagnement des enseignants, offrant un soutien pédagogique et s'assurant que les objectifs académiques de l'école sont atteints. Il gère également les comités, veillant à ce que chacun ait une voix et participe activement à la vie scolaire. M. Ward est également profondément engagé dans la vie sociale de l'école. Il encourage une atmosphère de camaraderie et d'unité parmi le personnel, prenant souvent l'initiative d'organiser des activités sociales pour renforcer les liens et maintenir un climat de travail agréable. Il est aussi à l'origine du Centre d'exploration des métiers pour les élèves, un projet innovant qui lui tient particulièrement à cœur. Ce centre permet aux élèves de découvrir différentes carrières et d'explorer des avenues professionnelles dès le plus jeune âge. Sa capacité à gérer un projet d'une telle envergure tout en remplissant ses responsabilités quotidiennes témoigne de son engagement total envers le développement des élèves. En somme, M. Denis-André Ward est un pilier indispensable de notre école. Son leadership rassembleur, son engagement envers les projets innovants, sa gestion impeccable des tâches administratives et son investissement dans la vie sociale du personnel font de lui une figure incontournable de l'École Marguerite-Bourgeoys. Le Conseil demande à la directrice de remercier M. Ward.

Le Conseil tient à leur transmettre toutes ses félicitations et ses remerciements pour leur dévouement, leurs compétences et leur engagement envers les élèves, le personnel et toute la communauté scolaire de Marguerite Bourgeoys.

## Le Conseil rend également hommage à quatre personnes de la polyvalente Louis-Mailloux :

- **Monsieur Michel Jacob** est un bénévole qui gravite autour de la PLM depuis plusieurs années. Il a su donner du temps comme entraîneurs pour différents sports auprès des élèves de la polyvalente. En plus d'être impliqué à ce niveau, il a aussi su donner du temps par son expertise en communication. Durant cette année scolaire, Michel a permis à des jeunes de l'école de participer à l'initiative « Voix des jeunes ». Cette expérience a donné l'occasion aux jeunes de voir les différentes facettes entourant le monde de la radio, et a aussi permis aux jeunes de découvrir des talents qu'ils ne savaient pas qu'ils avaient. Le temps que Michel donne à la polyvalente est très apprécié.
- **Monsieur Allain Poirier** est un concierge à la polyvalente. En plus d'être un membre du personnel fiable, il a su démontrer de l'initiative en lien avec une de ses passions. Chaque saison, fêtes, événements où l'école pourrait avoir besoin d'une décoration, Allain se porte volontaire pour faire profiter l'école de son expertise. Et parce qu'il était si bon, une vitrine dans l'école a été installée où il peut laisser aller son imagination. C'est toujours une belle surprise lorsqu'on arrive le matin et que celle-ci rayonne de couleurs. La Polyvalente Louis-Mailloux est plus belle grâce à Allain.
- Le projet intitulé « Vend'avenir » ne saurait prendre vie sans l'apport de tous les membres du personnel et permet à la polyvalente Louis-Mailloux de participer à l'initiative des écoles réimaginées. Toutefois, une équipe de travail composée de **Martine Robichaud, Nicole Boudreau, Viviane Baldwin, Mai Tran-Mazerolle, Emelie Ouellet-Albert** s'occupe chaque semaine de rendre possibles les vendredis expérientiels. Elles se rencontrent pour assurer que la logistique entourant le projet fonctionne, et que les élèves puissent bénéficier d'une journée qui a un cheminement logique pour que tous puissent trouver leur place. Sans elles, la journée ne pourrait pas avoir lieu.
- **Marina Savoy** est la fille de France Roy-Savoy (enseignante à notre école) et de Robin Savoy. Elle a été pratiquement la seule technicienne à la Polyvalente Louis-Mailloux depuis son arrivée en 9e année jusqu'en 12e année. Marina est responsable de pratiquement tout ce qui est technique que ce soit les événements spéciaux de l'extérieur, les réunions, les invités qui ont besoin de technique, tous les besoins techniques pour le théâtre, le centre étudiant, les événements de l'école tels que les Galas, présentations aux élèves, etc. Depuis maintenant 4 ans, elle est toujours là quand on a besoin d'elle que ce soit durant les heures d'école, sur l'heure du dîner, après l'école, etc. Elle est toujours disponible et prête à aider n'importe qui. Marine est également très ingénieuse, capable de trouver par elle-même la solution aux problèmes qu'elle rencontre. Très impliquée et généreuse de son temps, elle a mis ces quatre dernières années bénévolement au service des besoins techniques de l'école. Une apprenante impressionnante de leadership.

Le Conseil tient à leur transmettre toutes leurs félicitations et leurs remerciements pour leur impact incroyable auprès des jeunes et leur engagement passionné.

**6. Perfectionnement du Conseil**

Sans objet.

**7. Pour discussion ou décision du CED – avis de motion**

**7.1 Poste vacant au sein du Conseil d'éducation**

**MOTION 283, RÉOLUTION 45-7.1**

**La conseillère Mallais Comeau propose**

**Appuyée par la conseillère Maltais**

**QUE soit accepté, tel que prescrit par la Loi sur l'Éducation E-1.12 D.C.-2001-309 paragraphes 23 (1) et 23 (2), que le Conseil soumette à la ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance le nom du candidat retenu par le comité de sélection afin de combler le poste vacant au sein dudit Conseil.**

**Adopté**

**7.2 Lettres du CPAÉ de la Mosaïque du Nord**

**MOTION 284, RÉOLUTION 45-7.2**

**Le conseiller Robichaud propose**

**Appuyé par la conseillère Mallais Comeau**

**QU'une réponse soit envoyée pour chacune des deux lettres adressées par le CPAÉ de la Mosaïque du Nord conformément aux discussions tenues lors de la réunion de travail du 11 mars 2025.**

**Adopté**

**7.3 Comité de sélection de la direction générale du DSFNE**

**MOTION 285, RÉOLUTION 45-7.3**

**Le conseiller Robichaud propose**

**Appuyé par la conseillère Mallais Comeau**

**QUE soit adopté par le Conseil, la formation du comité de sélection de la direction générale du DSFNE, composé de la présidente, du vice-président Gallant, des conseillers Comeau, Morais et de la conseillère Maltais**

**Adopté**

**8. Adoption des procès-verbaux**

**8.1 Procès-verbal de la réunion publique du 11 février 2025 – avis de motion**

**MOTION 286, RÉOLUTION 45-8.1**

**La conseillère Maltais propose**

**Appuyée par le conseiller Comeau**

**QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion publique du 11 février 2025.**

**Adopté**

## **8.2 Suivis découlant des procès-verbaux**

Les suivis ont été effectués tel que prévu.

## **9. Vérification du rendement de la direction générale**

### **9.1 Nominations**

Le directeur général annonce les récentes nominations :

- **Monsieur Marc-André Savoie** au poste de direction adjointe de l'école Sœur-Saint-Alexandre à partir du 17 mars 2025, et ce pour le reste de la présente année scolaire. M. Savoie est présentement enseignant à ESSA.
- **Madame Chantal Paulin** au poste de directrice de l'école La Ruche, pour un mandat de cinq ans à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2025. Mme Paulin occupe actuellement le poste de directrice par intérim dans cette même école.
- **Mme Nellie Bertrand-Robichaud** au poste de direction adjointe de l'école La Ruche pour un mandat de 5 ans à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2025. Mme Nellie occupe présentement ce poste par intérim à cette école.
- **Monsieur Michel Robichaud** au poste de directeur de l'école La Relève de St-Isidore, pour un mandat de cinq ans à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2025. M. Robichaud occupe actuellement le poste de directeur par intérim dans cette même école.
- **Madame Julie Anne Bass** au poste de directrice de l'école La Croisée de Robertville pour un mandat de 5 ans à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2025. Mme Bass occupe présentement le poste de directrice adjointe de l'école La Croisée.
- **Monsieur Alain Tchoula-Nzali**, a commencé ce mardi 11 mars 2025 comme responsable adjoint aux finances au centre d'appui de Campbellton, il est originaire du Cameroun et lui et sa famille était établi à Moncton.

### **9.2 Rapports de vérification de la direction générale – Secteur du transport scolaire**

Le directeur général présente les trois piliers du secteur des ressources humaines et du recrutement et la rétention. Pour ce faire, il introduit mesdames Carole Raymond, directrice administrative des ressources humaines, de l'amélioration continue et de la technologie, Farrah LeBlanc, directrice des ressources humaines, et Sandrine Saugrain, responsable du recrutement et de la rétention.

Le district compte actuellement 1 610 employés permanents, auxquels s'ajoutent des employés temporaires et des suppléants. Ces derniers nécessitent un accompagnement similaire à celui des employés permanents,



portant le nombre total d'employés à plus de 2 000. Une présentation est faite sur la répartition de ces employés, mettant en avant les deux plus grands groupes : les enseignants et les assistantes en éducation. Le rôle des employés dans l'application du principe de Jordan au sein des écoles est également abordé.

Les directives en matière de relations avec le personnel sont présentées, ainsi que les politiques ministérielles qui les encadrent.

Un bilan des plaintes reçues est exposé, classé par catégorie, incluant les plaintes en lien avec la politique 701 sur l'inconduite professionnelle grave, la gestion inappropriée du comportement et le harcèlement au travail sur les trois dernières années. Il est aussi rappelé que les employés peuvent déposer un grief lorsqu'ils estiment que leurs droits ne sont pas respectés, avec le soutien de leur syndicat.

Concernant le nombre de griefs pour la section du 1253, la directrice des ressources humaines explique que plusieurs griefs ont été déposés par des membres de cette section suite à l'augmentation salariale de 25% des ingénieurs en force motrice, qui n'a pas été offerte aux autres employés de la section 1253. Cette augmentation ayant été approuvée par le Conseil du Trésor, ces griefs ne relevaient pas du district.

Le Conseil aurait apprécié une comparaison des données présentées sur plusieurs années. La directrice des ressources humaines reconnaît qu'une comparaison sur plusieurs années aurait été pertinente, mais précise que les données des autres catégories d'employés sont stables sur les années précédentes.

Le roulement du personnel est analysé, avec une distinction des raisons justifiant les départs. Sur 90 départs recensés, 59 sont des retraites, 31 des démissions dont 21 pour un autre emploi, 6 des déménagements, 2 des formations et 2 pour d'autres motifs. La responsable du recrutement et de la rétention souligne que la concurrence avec Vitalité Santé et le CCNB est forte et que le marché de l'emploi a évolué vers une dynamique de clientélisme où les employés marchandent leurs conditions de travail.

Le taux de rétention des enseignants avoisine les 99 %, mais la pyramide des âges du personnel constitue un enjeu majeur pour l'avenir. Le district présente les statistiques sur le vieillissement des employés, en mettant en évidence la proportion de ceux ayant plus de 48 ans et plus de 55 ans. Il est estimé qu'un manque de 1 000 enseignants à travers la province se fera ressentir d'ici 2027, alors que seulement 300 nouveaux enseignants seront diplômés de l'université, sans garantie qu'ils intégreront tous le DSFNE. Ainsi, la stratégie de recrutement ne doit pas seulement porter sur le poste en lui-même, mais aussi sur la mise en valeur de la région Nord-Est, du calendrier scolaire et des valeurs de l'organisation.

Interrogée sur sa stratégie de recrutement, la responsable du recrutement et de la rétention précise que le DSFS adopte une stratégie très offensive, tandis que le DSFNE mise sur une approche à long terme, axée sur la qualité de vie, le bien-être des employés et le calendrier scolaire. Elle insiste sur la nécessité de travailler au sein des écoles et des communautés sur la diversification culturelle. La directrice des ressources humaines souligne l'importance d'adopter une approche de recrutement innovante, qui prend en compte les besoins familiaux des candidats, ce qui influe directement sur la rétention.

Le district dispose actuellement d'une banque de suppléants de 474 personnes, bien que ce chiffre soit en partie artificiel en raison de candidatures multiples sur différents postes. Le taux de rétention des suppléants est de 76 %. Des efforts significatifs ont été déployés pour recruter des chauffeurs d'autobus scolaires, et un bilan des initiatives entreprises pour stimuler l'intérêt de la population est présenté.

Enfin, une présentation est faite sur les nouvelles embauches par catégorie d'employés et sur la répartition des classes, qui incluent 18 classes doubles et 2 classes triples.

Parmi les initiatives de recrutement et de rétention, plusieurs actions sont mises en avant, notamment :

- L'offre d'embauche aux étudiants en éducation en fin de parcours : le directeur général s'est déplacé directement auprès des finissants en éducation pour leur offrir en main propre une promesse d'embauche sous contrat B ou D. Grâce à cette initiative, **14 finissants ont été embauchés** pour l'année 2024-2025.
- Le recrutement d'enseignants issus de la diversité : la responsable du recrutement et de la rétention a lancé une initiative pour rencontrer des familles de nouveaux arrivants ayant un profil d'enseignant et un intérêt à venir s'installer dans la région Nord-Est. L'évaluation s'effectue ensuite sur la famille entière et les possibilités d'emploi pour le/la conjoint.e. Après différentes étapes et la poursuite de ce processus, deux familles sont actuellement en installation dans la région Nord-Est avec un emploi en enseignement (suppléance long terme) au sein du DSFNE pour au moins un membre de chaque famille.

#### **MOTION 287, RÉOLUTION 45-9.2**

**Le conseiller Robichaud propose  
Appuyé par le conseiller Morais**

**QUE soit approuvé comme étant raisonnable, le rapport de vérification du secteur des Ressources humaines et du Recrutement et de la rétention en lien avec les politiques 3.1 « Relation avec le personnel », 3.2 « Relations avec la clientèle », 3.7 « Embauche, rémunération et**

**avantages sociaux » et 3.10 « Réaménagement des communautés scolaires » tel que présenté par la direction générale.**

**Adopté**

## **10. Vérification du rendement du Conseil d'éducation**

### **10.1 Rapports des comités**

#### **10.1.1 Comité des finances et des infrastructures**

##### **10.1.1.1 Budget d'exploitation du CED – 28 février 2025**

Le directeur des services administratifs et financiers détaille que sur un budget total de 185 000 \$, le CED totalise des dépenses de 141 936 \$ en date du 28 février 2025, présentant un solde de 43 064\$.

##### **10.1.1.2 Budget d'exploitation du DSFNE – Présentation des tendances de fin d'année**

Le directeur des services administratifs et financiers informe le Conseil que sur un budget total de 144 329 649 \$, le DSFNE a des dépenses accumulées au 31 janvier 2025 de 114 803 755 \$, des dépenses totales prévues de 144 603 133 \$ pour un budget prévisionnel final légèrement déficitaire à hauteur de 273 487\$.

Le directeur des services administratifs et financiers prévoit un budget équilibré (plus ou moins 250 000\$) malgré plusieurs variables habituelles comme l'électricité, le déneigement ou les autobus scolaires.

#### **10.1.2 Comité jeunesse**

L'élève conseiller présente le compte-rendu de la dernière rencontre virtuelle à laquelle était conviée la directrice exécutive à l'apprentissage, Céline Robichaud, la directrice des services de soutien à l'apprentissage, Stéphanie Kerry et le directeur général, Marc Pelletier. Les membres du CJCED ont apprécié cette rencontre dans laquelle ils ont ressenti une grande ouverture et de belles discussions.

Il poursuit avec le prochain forum du CJCED et du CED qui se tiendra le vendredi 21 mars. Il informe que la responsable de l'amélioration continue, Nadine Cormier Godin, aide le CJCED à se préparer et agira à titre de modératrice durant le forum.

Il annonce les deux thèmes principaux du forum :

- Le régime pédagogique, la formation, les crédits des membres des conseils des élèves
- La gestion financière des conseils des élèves

#### **10.1.3 Rapport d'évaluation des politiques**

##### **10.1.1.1 Politique 1.6 – Coût de la gouverne**

Révision de la politique. Aucune modification apportée.

**11. Renseignements**

**11.1 Rapport de la présidente**

La présidente s'assure que tout le monde a reçu son rapport.

**11.2 Correspondances**

**11.2.1 Lettre CPAÉ de la Mosaïque du Nord – Communication en lien avec les retards et changements d'autobus**

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

**11.2.2 Lettre CPAÉ de la Mosaïque du Nord – Inquiétude en lien avec le Directive 2001 portant sur les devoirs**

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

**12. Évaluation du déroulement de la réunion (tour de table)**

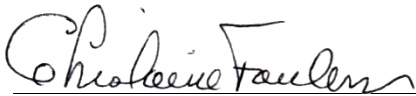
Tous les conseillers et conseillères présents ont apprécié la rencontre.  
Excellent rapport.

**13. Parole au public et/ou correspondance reçue du public**

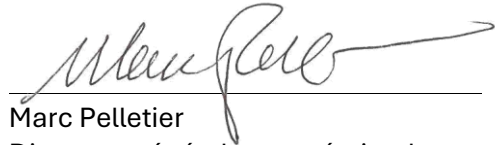
Sans objet

**14. Levée de la séance**

Le conseiller Robichaud propose la levée de la réunion à 20h54.



Ghislaine Foulem  
Présidente



Marc Pelletier  
Directeur général et secrétaire du  
Conseil